

## RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DANS L'ÉDITION-DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE : LANCEMENT D'UNE FORMATION INÉDITE

Paris, le 16 septembre 2025 - Lors du dernier Festival de Cannes, la **Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films (DIRE, FNEF, SDI)**, en étroite coopération avec la **CST** - Commission supérieure technique de l'image et son, et l'**ADRC** - Agence pour le développement du cinéma en régions, annonçait la création d'un groupe de travail dédié à l'éco-responsabilité de l'édition-distribution. Nous sommes heureux d'annoncer la première formation consacrée à la transition écologique du secteur, issue des réflexions de ce groupe de travail.

Cette formation d'une journée, dédiée à la distribution responsable de films pour le cinéma, vise à sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux actuels et à l'empreinte écologique spécifique du secteur. Elle permet d'acquérir des connaissances-clés en réglementation, outils, et méthodologies pour réduire l'impact environnemental d'une société de distribution. La CST a choisi de co-concevoir cette formation avec Ecoproduct, pour permettre aux participants, à travers des ateliers, des études de cas et des retours d'expérience, de développer des compétences concrètes et des pratiques durables pour l'édition-distribution cinématographique.

**La première session aura lieu le 10 octobre prochain. Inscrivez-vous dès maintenant sur <https://formation.cst.fr>.**

**Commission supérieure technique de l'image et du son (CST)** : Première association française de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur.  
[cst.fr](http://cst.fr)

Contact : Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication 07 48 12 97 82 - [slefebvre@cst.fr](mailto:slefebvre@cst.fr)

**Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films** : La Coordination des Éditeurs-Distributeurs de films rassemble le DIRE (Distributeurs Indépendants Réunis Européens), la FNEF (Fédération Nationale des Éditeurs de Films) et le SDI (Syndicat des Distributeurs Indépendants), qui unissent leurs efforts pour porter ensemble la voix du secteur dans leurs combats communs. Contacts : Hélène Herschel, Déléguée générale de la FNEF, [helene.herschel@fnef.fr](mailto:helene.herschel@fnef.fr) - Hugues Quattrone, Délégué général de DIRE, [hugues.quattrone@distributeurs-independants.org](mailto:hugues.quattrone@distributeurs-independants.org) - Emmanuelle Döry, Déléguée générale du SDI, [emmanuelle.dory@sdicine.fr](mailto:emmanuelle.dory@sdicine.fr)

**ADRC** : Agence conventionnée par le CNC qui intervient sur des missions d'intérêt général depuis 1983. Elle agit pour l'aménagement cinématographique du territoire au profit des cinémas des petites et moyennes villes, par le conseil et l'assistance sur les projets de salles et l'accès à une diversité de films, en intermédiation avec les distributeurs et les exploitants. [adrc-asso.org](http://adrc-asso.org) Contact : Marina Vasseur - Responsable Communication - [m.vasseur@adrc-asso.org](mailto:m.vasseur@adrc-asso.org)

**Ecoproduct** : Association d'intérêt général, Ecoproduct mobilise les professionnels pour favoriser la transition écologique et offre un espace de collaboration et de ressources, proposant des outils, formations et études pour sensibiliser et accompagner les acteurs de l'audiovisuel.

Contact - Pauline Landais - Responsable de la communication - [paulinelandais@ecoproduct.com](mailto:paulinelandais@ecoproduct.com)